

Cahier des charges I-SITE ULNE

Missions de sous-traitance Comptabilité

Préambule	3
Objet de la consultation	3
Caractéristiques de l'I-SITE ULNE	3
Caractéristiques de la prestation	3
Mission de sous-traitance de la Comptabilité	4
Présence sur site 1 journée par semaine souhaitée, journée à définir.....	4
Mission d'aide à l'expertise-comptable	4
Délais de réalisation des prestations	4
Modalités de la consultation	4
Publicité et sollicitation de cabinets.....	4
Le dossier de candidature	4
Confirmation de l'intérêt pour la mission	5
Envoi des dossiers de candidature	5
Choix du titulaire du marché	5
Critères de sélection des lauréats	5
Mission d'aide à l'expertise-comptable : coût horaire forfaitaire,	6
Modalités d'évaluation des candidatures	6
Durée de validité des offres	6
Modalités d'exécution.....	6
Démarrage et durée du marché.....	6
Prix du marché.....	6
Facturation	7
Mode de règlement.....	7

Contact :

Karine FRESNELT
Fondation I-SITE ULNE
42 rue Paul Duez
59000 Lille

Tél : 03 62 26 90 87

Mél : karine.fresnel@isite-ulne.fr



SUSTAIN & EXPAND
www.isite-ulne.fr

Avance	7
Cession.....	7
Obligation de conseil et d'information	7
Confidentialité.....	8
Propriété.....	8
Assurance	8
Litiges.....	8
Informations complémentaires.....	9
Annexe 1 : Informations administratives concernant le candidat	10
Annexe 2 : Engagements du candidat	11
Annexe 3 : Acte d'engagement	12
Identification de la personne morale qui passe le marché	12
Nom, prénom, qualité du signataire du marché :	12
Origine de son pouvoir de signature	12
Renseignements	12
Objet du marché.....	12
Mission de sous-traitance temporaire de la Comptabilité.....	12
Engagement du candidat.....	13
1) Engagement.....	13
2) Compte à créditer	13
3) Mode de règlement.....	14
4) Délai maximum de paiement – taux des intérêts moratoires	14
5) Bénéfice de l'avance forfaitaire	14
6) Délai d'exécution.....	14
7) Durée de validité de l'offre	14
8) Origine des fournitures (marchés de fournitures seulement)	14
Réponse de la fondation I-SITE ULNE	15
Notification du marché au titulaire	16
Annexe 4 : Proposition du candidat	17

Préambule

L'I-SITE ULNE (Initiative - Science, Innovation, Territoire, Economie - Université Lille Nord-Europe) est une fondation partenariale créée le 20 janvier 2018 par publication au journal officiel des associations et fondations d'entreprises après autorisation de M. le Recteur de l'Académie de Lille, Chancelier des universités. Elle est considérée comme service adjudicateur au sens du droit communautaire.

Objet de la consultation

La fondation assume sur son budget propre les fonctions support qui sont nécessaires à son fonctionnement opérationnel : secrétariat, comptabilité, gestion de ses ressources humaines etc.

Dans le cadre de la séparation fonctionnelle souhaitée par le commissaire aux comptes, l'I-SITE souhaite sous-traiter la saisie des écritures comptables et préparation des virements bancaires afférents pour une durée de 12 mois à compter de l'attribution du marché, renouvelable une fois.

Caractéristiques de l'I-SITE ULNE

L'I-SITE ULNE est une fondation partenariale disposant d'un budget annuel d'environ 15 000 000 € pour 4 ans, renouvelable ou définitivement acquis au terme d'une évaluation par le Secrétariat Général Pour l'Investissement (SGPI) qui interviendra en 2021. La quasi-totalité de ses financements sont d'origine publique, provenant de l'ANR (15 000 000 € par an) et éventuellement du Conseil Régional des Hauts-de-France ou de la Métropole Européenne de Lille.

La fondation est hébergée dans les locaux de l'Université de Lille sis 42 rue Paul Duez à Lille.

L'activité de la fondation consiste à soutenir et développer l'excellence en recherche et enseignement et à promouvoir la valorisation socio-économique et les relations internationales de ses 14 fondateurs et partenaires extérieurs dans le respect d'un programme d'action intitulé déposé dans le cadre d'un appel à projets en 2016 et labellisé par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI depuis devenu SGPI) en 2017. Elle est dotée d'une première tranche ferme de 60 000 000 € pour une durée de quatre ans et pourra obtenir des financements complémentaires sous conditions d'évaluation.

A ce titre, l'I-SITE ULNE organise la ventilation de ses ressources entre actions directement payées auprès de tiers et reversement de fonds pour l'exécution de projets ou de programmes auprès de ses fondateurs ou partenaires.

L'I-SITE ULNE n'est pas assujettie à la TVA et ses revenus publics ne sont pas imposables.

En 2019, ce sont 850 écritures comptables (achats, banques, paie...) qui ont été traitées.

Caractéristiques de la prestation

Les missions sont réparties

Mission de sous-traitance de la Comptabilité

1. Saisie dans le logiciel CEGID des pièces comptables à partir des pièces et de l'imputation analytique donnée par l'I-SITE ULNE ;
2. Préparation des virements via CEGID ;
3. Numérotation et classement des pièces ;
4. Saisie des écritures de banque ;
5. Cadrage et lettrage des comptes.

Présence sur site 1 journée par semaine souhaitée, journée à définir

Mission d'aide à l'expertise-comptable

Conseils sur des points spécifiques liés à la législation comptable, fiscale ou à des formalités juridiques.

Uniquement sur demande du Directeur Général, du Secrétaire Général ou de la Responsable Financière.

Délais de réalisation des prestations

Dans le champ de la comptabilité, la préparation des virements bancaires sera hebdomadaire pour des virements effectués la semaine (sauf cas dérogatoire convenu entre le comptable prestataire et le SG de l'I-SITE ULNE). L'I-SITE ULNE se réserve le droit de demander la mise en place de virements en urgence en cas de nécessité induite par un facteur externe (imprévu, accident, urgence pour la sécurité des personnes ou des biens).

Modalités de la consultation

Publicité et sollicitation de cabinets

En raison du montant estimé de la prestation, différents cabinets d'expertise-comptable ou de comptabilité seront consultés et le présent cahier des charges sera rendu public sur le site internet de la fondation I-SITE ULNE. Ainsi pourront soumettre une réponse les prestataires qui auront été consultés directement ou ceux qui auront eu connaissance du présent cahier des charges et l'auront téléchargé.

Le dossier de candidature

Les candidats auront à fournir un dossier comprenant :

- La copie du présent cahier des charges signé, dont toutes les pages devront être paraphées.
- Les annexes datées et signées.
- Une note de présentation du cabinet ou fournisseur, qui détaillera l'expérience en matière comptable dans le domaine des fondations.
- Le Curriculum Vitae de chaque intervenant prévu dans le cadre de la mission mettant en exergue les formations et l'expérience de ces intervenants.

- Une note présentant la méthodologie de travail (nombre d'interventions, durée, date, méthodes de contrôle, ...).
- Une proposition financière datée et signée, qui explicitera les différents postes budgétaires, le mode de calcul de la prestation.

Confirmation de l'intérêt pour la mission

Tout candidat intéressé par la mission et qui envisage de soumettre un dossier est invité à se faire connaître par mèl auprès de :

- Dominique PACOT, secrétaire Général de la Fondation I-SITE ULNE (admin@isite-ulne.fr)

Envoi des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature seront à adresser **avant le 15 septembre à 17 h** en double exemplaire à

Madame Gilberte CHAMBAUD
Présidente de la fondation I-SITE ULNE
42, rue Paul DUEZ
59 000 Lille

Les pièces du dossier seront également à envoyer par voie électronique à l'adresse admin@isite-ulne.fr. Pour cette transmission numérique, les pièces n'ont ni besoin d'être signées numériquement ni de comporter les signatures et paraphes scannées des représentant légaux du candidat, le dossier papier faisant foi.

Choix du titulaire du marché

Le marché comporte un lot. Le titulaire peut être une personne morale ou physique.

Critères de sélection des lauréats

Les dossiers seront jugés selon les critères suivants, et de façon dissociée pour chacun des lots :

Critères de sélection	Pondération
Critère 1 : Modalités d'intervention Volume horaire Temps de présence sur site uniquement pour la comptabilité, Délai garanti de prise en compte des demandes (urgentes ou pas) Flexibilité proposée	30 %
Critère 2 : Profils des intervenants. Ce critère sera apprécié en particulier au regard : - de la formation ; - de l'expérience professionnelle pour des prestations similaires.	35 %
Critère 3 : Prix des prestations. Ce critère sera apprécié en particulier au regard des prix unitaires et forfaitaires.	35 %

Critères de sélection	Pondération
<p>Le candidat précisera :</p> <p>Mission comptable : coût mensuel forfaitaire sur la base de 850 pièces comptables par an. Au besoin, préciser les surcoûts envisagés.</p> <p>Mission d'aide à l'expertise-comptable : coût horaire forfaitaire,</p>	

Modalités d'évaluation des candidatures

L'évaluation des dossiers sera effectuée par un groupe de personnes représentatives des fondateurs de l'I-SITE ULNE animé par le Secrétaire Général de la fondation.

Le groupe de sélection sera éventuellement amené à proposer des entretiens de sélection aux candidats jugés comme les plus pertinents au regard des critères développés ci-dessus.

Durée de validité des offres

La durée de validité des offres remises est de 70 jours calendaires.

Modalités d'exécution

Démarrage et durée du marché

L'exécution du marché débutera à sa date de notification.

Pour la mission comptable, la durée du marché sera de 12 mois à compter du 1^{er} jour du mois suivant la notification.. La mission sera reconduite tacitement pour une durée de an et ce à concurrence d'une prolongation.

Prix du marché

Le prix du marché est annuel et forfaitaire. Il est révisable. Les prix TTC sont réputés comprendre l'ensemble des charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation, ainsi que tous les frais afférents à la prestation. Les prix sont révisés une fois par an au 1er janvier suivant la formule :

$$Pr = Po \times Sn/So$$

Avec :

- Pr prix révisé ;
- Po prix d'origine ;
- So indice SYNTEC de référence retenue à la date contractuelle d'origine ;
- Sn indice SYNTEC dernier indice publié à la date de révision.

Facturation

Les factures afférentes au paiement sont établies en un original et deux copies portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- le nom, le n° siret et l'adresse du créancier ;
- le numéro de son compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé sur l'acte d'engagement
- la prestation exécutée ;
- les quantités livrées ou exécutées ;
- le prix net hors taxe de chaque prestation ;
- le prix des prestations accessoires, le cas échéant ;
- le montant total HT ;
- le taux et le montant de la TVA ;
- le montant total des prestations exécutées ;
- la date de facturation.

Le non-respect de ces dispositions entraînera le retour de la facture à son expéditeur, avec obligation de réémission sous un nouveau numéro et une nouvelle date.

Le taux de TVA applicable est celui au jour de la réalisation des prestations. Les factures et autres demandes de paiement sont adressées directement à

I-SITE ULNE
42, rue Paul DUEZ
59000 Lille

Mode de règlement

Le paiement est effectué par l'I-SITE ULNE par virement sur compte bancaire du titulaire. Les sommes dues sont payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

Avance

Il ne sera pas accordé d'avance pour ces missions.

Cession

Le présent marché pourra faire l'objet d'une cession à un tiers ou d'un apport en société conformément à la réglementation et dans le respect des usages de la profession.

Obligation de conseil et d'information

Chaque attributaire a une obligation de permanente de conseil du bénéficiaire dans le cadre de l'exécution des marchés subséquents. Cette obligation se manifeste notamment dans l'élaboration de tout document et la participation aux réunions.

Chaque titulaire ou attributaire s'engage à informer sans délai le bénéficiaire ou son représentant de tout évènement ou difficulté de nature à compromettre la qualité et le suivi des prestations objet du présent marché.

Confidentialité

Le titulaire du marché est tenu contractuellement au secret professionnel sur toutes les informations (techniques, financières ou organisationnelles) auxquelles il aurait accès dans le cadre de l'exécution du présent marché.

Le titulaire s'engage à faire respecter ces dispositions par ses personnels, préposés et éventuels sous-traitants.

Le titulaire, reconnaissant par avance que toute divulgation léserait gravement les intérêts de l'I-SITE ULNE s'engage à ce que les informations, documents et savoir-faire, transmis par ce dernier, ne puissent être utilisés, ni publiés, ni communiqués, par quelque moyen, sous quelque forme et quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de l'I-SITE ULNE.

La méconnaissance de cette prescription obligerait le titulaire à en couvrir les entières conséquences.

En outre, le titulaire sera tenu de conserver un caractère confidentiel à toute idée, tout concept, tout savoir-faire, ou toute technique, relatifs à l'activité de l'I-SITE ULNE, qui lui seront communiqués d'une manière directe ou indirecte.

Le titulaire assurera donc la protection de toute information et tout document qui lui auront été confiés, avec autant de soins que s'il s'agissait de données confidentielles relatives à ses propres affaires.

Cette clause de secret continuera de lier le titulaire pendant une période de trois (3) ans à compter du terme du présent marché, quelle qu'en soit la cause, sous réserve que les informations en question ne soient préalablement tombées dans le domaine public du fait de l'I-SITE ULNE ou d'un tiers.

Propriété

Le titulaire du marché cède et transfère à l'I-SITE ULNE, à titre exclusif le droit d'utiliser, de traduire en toutes langues et de reproduire sur support papier ou sur support numérique les documents rédigés et livrés dans le cadre du présent marché et ses mises à jour.

Le titulaire est tenu de fournir la documentation et ses mises à jour en langue française.

Assurance

L'attributaire du présent marché fournira les attestations d'assurance garantissant la couverture de sa responsabilité civile (art. 1382 à 1384 du code civil) ainsi que sa responsabilité professionnelle en cas d'accident ou de toute nature de dommages causés à l'occasion du présent marché.

Litiges

En cas de litige sur l'exécution ou la réalisation de la mission, les parties tenteront dans un premier temps de s'entendre à l'amiable.

A défaut, le tribunal compétent est celui situé à Lille.

Informations complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Mme FRESNEL Karine, Responsable Administrative et Financière de la Fondation (Tel: 03 62 26 90 87; Mél : karine.fresnel@isite-ulne.fr).

Dans la mesure où l'information demandée concernerait l'ensemble des candidats, la réponse serait adressée à chacun d'entre eux et individuellement.

Fait à Lille, le 21/08/2020

Annexe 1 : Informations administratives concernant le candidat

Nom du cabinet ou Prestataire	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Adresse du site internet	
Nom, prénom et fonction du dirigeant	
Statut de l'entreprise	
Capital social (en euros)	
Année de création	
Chiffre d'affaires 2019	
Code SIRET	
Code NAF	
Nombre d'employés	
Certification Qualité	
Nom et prénom du correspondant	
Fonction du correspondant	
Adresse mèl du correspondant	

Annexe 2 : Engagements du candidat

J'atteste sur l'honneur que :

- Je ne tombe pas sous le coup des interdictions prévues aux articles 48, 49, 49-1 du code des marchés publics et en particulier que l'entreprise que je représente ou toute personne ayant agi sous son couvert, présente dans l'entreprise, n'ont pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.
- Si une liquidation judiciaire ou faillite personnelle, condamnation pour fraude fiscale, condamnation à une peine d'exclusion des marchés publics ou interdiction légale intervenait entre le dépôt de ce dossier de candidature et la fin des prestations conclues dans le marché concerné par cet appel d'offres, j'en informerai l'I-SITE ULNE par lettre recommandée avec accusé de réception sans délai.
- J'ai satisfait à l'ensemble de mes obligations en matière de déclaration et de paiement des impôts et cotisations sociales dus à titre personnel et au titre de mes salariés, dans les conditions prévues aux articles 52, 53, 54 et 55 du code des marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.
- Le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.413-3, L.143-5, L.341.6, L.341-6-4 et L.620.3 du code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

Certifié conforme.

Fait à le

Nom, prénom et qualité du signataire :

Signature

Cachet de l'entreprise

Annexe 3 : Acte d'engagement

Identification de la personne morale qui passe le marché

I-SITE Université Lille Nord-Europe

42, rue Paul Duez

59000 LILLE

☎ +33 (0)03 62 26 90 83 / direction@isite-ulne.fr

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Madame Gilberte CHAMBAUD

Présidente de la Fondation I-SITE ULNE

Origine de son pouvoir de signature

Vote du Conseil d'Administration de la fondation I-SITE université Lille Nord-Europe du 22 janvier 2018 consacrant Mme Gilberte CHAMBAUD Présidente de la fondation I-SITE ULNE.

Renseignements

Désignation et téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements :

Karine FRESNEL

Responsable Administrative et Financière de la fondation

☎ +33 (0)03 62 26 90 81 ou 03 20 62 26 90 87.

Objet du marché

Mission de sous-traitance temporaire de la Comptabilité

- Saisie dans le logiciel CEGID des pièces comptables à partir des pièces et de l'imputation analytique donnée par l'I-SITE ULNE ;
- Préparation des virements via CEGID ;
- Numérotation et classement des pièces ;
- Saisie des écritures de banque ;
- Cadrage et lettrage des comptes.

Modalités d'intervention selon proposition du titulaire du marché.

Engagement du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle et téléphone :

- agissant pour mon propre compte ;
- agissant pour le compte de la société (indiquer le nom et l'adresse)
- agissant pour le compte de la personne publique candidate (indiquer le nom et l'adresse)
- agissant en tant que mandataire
 - du groupement solidaire
 - du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du

Après avoir pris connaissance du Cahier des charges et des documents qui y sont mentionnés,

1) Engagement

Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix ci-dessous.

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles) :

L'offre que je présente m'engage selon les modalités décrites au cahier des charges de la mission et ses annexes.

2) Compte à créditer

Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

Collez ici votre RIB ou RIP

3) Mode de règlement

- virement

4) Délai maximum de paiement – taux des intérêts moratoires

Le délai maximum de paiement est de 30 jours.

Le taux des intérêts moratoires applicable est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente, effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. De plus, conformément à la loi du 28/01/2013, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement s'ajoute automatiquement, en cas de retard de paiement, aux intérêts moratoires dus au créancier.

5) Bénéfice de l'avance forfaitaire

(Conformément à l'article 110 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

- je ne renonce pas au bénéfice de l'avance forfaitaire.
- je renonce au bénéfice de l'avance forfaitaire.

6) Délai d'exécution

Le délai d'exécution est prévu au cahier des charges.

7) Durée de validité de l'offre

L'engagement figurant au 1) me lie pour la durée de validité des offres définie au cahier des charges.

8) Origine des fournitures (marchés de fournitures seulement)

- Pays de l'Union Européenne, France comprise ;
- Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union Européenne exclue) ;
- Autre

A, le

Le candidat

(représentant habilité pour signer le marché signature
et cachet commercial)

Réponse de la fondation I-SITE ULNE

La présente offre est acceptée

- Au titre de la mission de **sous-traitance temporaire de la Comptabilité**.
- Au titre de la mission de **Mission permanente de réalisation de la paye**.

A Lille, le

La Présidente de l'I-SITE ULNE

Gilberte Chambaud

Notification du marché au titulaire

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie du présent marché

A, le¹

Signature du titulaire

(+ cachet commercial)

¹ Date et signature originales

Annexe 4 : Proposition du candidat